



LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT APRÈS MAI 68, LES DATES CLÉS

.....

document de travail – octobre 2015

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT APRÈS MAI 68, LES DATES CLÉS

Dans le grand mouvement contestataire de Mai 68, la Ligue revisite ses principes fondateurs, déplace son domaine d'action et prend parti dans l'évolution politique. Au congrès de son centenaire, en 1966, elle décide une réforme des statuts où les associations à base nationale quittent la Ligue. La Ligue française de l'enseignement devient **la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente**.

1969/CLERMONT-FERRAND : « CONTENU ET MÉTHODE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE »

Dans une sorte de perspective autogestionnaire, **la notion d'animation socioculturelle va remplacer celle « d'éducation populaire »**. Il ne s'agit plus d'éduquer mais d'animer (les problèmes de la société sont plus importants que la querelle scolaire), de permettre aux habitants d'un territoire de s'organiser eux-mêmes pour prendre en charge l'analyse des besoins de leur milieu et la mise en œuvre des réponses adéquates. Alors que les institutions culturelles sont remises en cause par 68, l'animation socioculturelle apparaît pour la Ligue à la fois comme l'expression des gens et l'accès à la culture.

Elle affirme au congrès l'unicité de l'enseignement : « *Cet enseignement est unique dans le temps pour l'homme de sa naissance à sa mort, et c'est l'éducation permanente (...) unique dans son esprit, dans sa liberté, sans son libre examen* » (former des citoyens libres pour une libre République); mais aussi l'unicité de l'organisation administrative de l'enseignement sous un grand ministère de l'Éducation et de la Culture. Le congrès de Clermont lance une réflexion sur les moyens propres à favoriser le développement de l'animation socioculturelle.

1971/CONGRÈS DE BORDEAUX : « LE RÔLE DE L'ACTION SOCIOCULTURELLE DANS UNE DÉMOCRATIE, SES LIMITES, SES RAPPORTS AVEC L'ACTION SYNDICALE ET AVEC L'ACTION POLITIQUE »

« *L'animation socioculturelle vise à permettre à des individus d'exprimer leurs aspirations, à les amener à réfléchir sur les données de leur condition, à découvrir leur besoin réel. C'est un facteur essentiel de toute structure et vie démocratique.* » À Bordeaux, quatre grands points sont mis en avant : promotion de l'idée de permanence et de globalité de l'éducation et préfiguration du service public de l'éducation et de la culture ; développement de la fonction fédérative dans tous les domaines ; développement de la vie du mouvement ; expansion des activités.

Comment ? Par le renforcement de l'échelon régional et **le développement du Conseil local de développement social et culturel associant élus, responsables associatifs, animateurs et usagers.**

1968 :

- Mai-Juin : Révolte étudiante.
- Des millions de grévistes secteurs privé et public confondus
- Loi sur l'exercice du droit syndical dans l'entreprise
- JO de Grenoble.
- Avec la promotion de la montagne, 50 000 enfants des écoles partent aux sports d'hiver

1969 :

- Pompidou président
- Création du PS
- 4^e semaine de congés payés

1970 :

- Mort du général de Gaulle
- Fin de la droite unifiée

1971 :

- Congrès d'Épinay
- Regroupement de la famille socialiste
- Loi sur la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente

Le constat est déjà fait d'une distance entre le centre confédéral et les fédérations et entre les associations locales et le centre fédéral.

Volonté d'entreprendre une campagne d'information pour vulgariser les positions théoriques de la Ligue « *sur la notion de service public de l'éducation et de la culture, comprenant à la fois le secteur scolaire, extrascolaire, sur la gestion démocratique et tripartite, la représentation des pouvoirs publics et celle des usagers, sur la notion d'ouverture à tous, sur la notion de plein-emploi des équipements scolaires* ». Enfin, volonté d'une formation idéologique des militants.

Volonté d'expansion des activités vacances + développement d'une véritable politique de loisirs et de vacances.

À partir des années 70, la première génération d'animateurs professionnels arrive à la Ligue.

1971 : Lancement de la campagne « Vivre en ville » sur les questions concernant l'aménagement du cadre de vie. Cette campagne se déroule à un moment où personne encore ne parle des difficultés de la vie en ville et avait pour objectif, pour une Ligue essentiellement rurale, de se confronter aux conditions spécifiques de l'action sociale et culturelle dans les villes et à la démocratie locale.

1972 : Appel pour une autre politique d'Éducation nationale lancé par le Cnal.

1973/CONGRÈS DE NANCY SUR : « ÉDUCATION-CULTURE-SOCIÉTÉ »

La Ligue milite pour un service public de l'éducation permanente et demande la création du « SPULEN », un grand service public unifié et laïque de l'Éducation nationale. Elle entend intervenir dans la formation d'adultes mais au sein du service public. En revanche, elle se fait agréer comme organisme de promotion et d'information sur la loi, pouvant, à ce titre, bénéficier du 1 %. De même concernant la formation politique et pédagogique de son encadrement, elle revendique de pouvoir le faire dans le cadre de centres publics de formation de cadres de l'animation. La plupart des autres mouvements feront le choix de leurs propres écoles de cadres. En revanche, elle s'investit dans les IUT Carrières sociales du ministère de l'Éducation nationale et dans les Instituts créés par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

1973 : Parution du petit livre rouge *De l'instruction publique à l'éducation permanente* à destination des animateurs et militants.

1972 :

- Programme commun : PS/PC/RG
- Création des centres de planification et d'éducation familiale
- Création des 3 zones pour les vacances
- Colloque du Cnal pour un service public laïque à gestion tripartite

1973 :

- Éducation sexuelle à l'école
- 1^{er} choc pétrolier

1974 :

- Arrivée de VGE au pouvoir
- Abaissement de la majorité à 18 ans
- Création d'un secrétariat d'État à la condition féminine

1975/NÎMES :

« ÉDUCATION-CULTURE-SOCIÉTÉ » « LE TEMPS DES RÉPONSES »

Congrès très important où la Ligue se positionne : doit-elle adhérer à une société de type socialiste ? Après de nombreux débats (projection du film *Le Temps des questions* qui présente trois associations différentes), une vaste consultation des militants, la Ligue décide de se déclarer solidaire de tous ceux qui luttent pour une société de type socialiste en affirmant que l'union de toutes les forces de gauche qu'elle soutient permettra le changement auquel elle aspire. « *Le socialisme est la traduction en termes d'organisation sociale des valeurs que nous défendons en termes d'action éducative sous les noms de laïcité et de démocratie. Il est actuellement opportun d'affirmer clairement que l'action éducative de la Ligue s'inscrit dans la lutte des classes aux côtés des plus défavorisés et tend à construire une société de type socialiste dont les caractéristiques de nos traditions démocratiques nationales marqueront à coup sûr l'originalité profonde, et il faut en assumer toutes les conséquences, notamment quant aux aides publiques.* » Le programme adopté concrétisait cette orientation en s'appuyant sur un travail entrepris depuis quelques années sur le partenariat associations/municipalités « pour une politique laïque et démocratique d'animation socioculturelle » complétant la perspective d'un grand service public, à gestion tripartite.

Parallèlement, la Ligue se méfie des professionnels non issus de l'enseignement et refuse les structures de cogestion où siègent des organisations « non laïques », c'est-à-dire confessionnelles, mais aussi celles qui ne sont pas directement liées à l'Éducation nationale.

1977/CAEN :

« POUR L'ÉDUCATION PAR L'ÉCOLE DE DEMAIN »

(À partir de cette date, le congrès aura lieu tous les 3 ans.)

Avec les élections municipales, de nombreux responsables associatifs prennent des responsabilités électives. Ils vont favoriser la prise en compte des activités socioculturelles mais ils le feront le plus souvent directement, **les associations en particulier locales se videront ainsi souvent de leurs meilleurs militants et on assistera au développement de la municipalisation de nombreuses activités.** Le nombre d'associations adhérentes se développe, mais essentiellement pour des prestations de service et pour les activités sportives ou de vacances.

Au sein des fédérations départementales, les enseignants mis à disposition prennent une place de plus en plus importante dans les structures et les décisions, et beaucoup de militants bénévoles, en particulier les non-enseignants, ne trouvent plus très bien leur place dans une organisation où la gestion technique d'activités prend une part hégémonique.

Paradoxe: La pratique des loisirs augmente dans une société où le pouvoir d'achat progresse. La Ligue se préoccupe essentiellement de la gestion de ses activités tout en développant dans ses congrès un discours contestataire. Le combat pour la laïcité s'émousse.

1975 :

- Fin de la guerre du Vietnam
- Loi IVG
- Loi Haby. Création du collège unique
- Loi sur les institutions sociales et médico-sociales

1976 :

- Démission de Chirac.
- Barre, 1^{er} ministre
- Création du RPR

1977 :

- La gauche conquiert de nombreuses villes aux municipales
- Création de l'APL

1978 :

- Naufrage de l'Amoco Cadiz
- Adoption de la loi Informatique et libertés
- La droite gagne les législatives. Le PS dépasse le PCF
- L'ayatollah Khomeiny trouve refuge en France

1979 :

- 1^{res} émeutes urbaines à Vaulx-en-Velin

1980 :

- Création de l'Infrep. La Ligue estime que la réponse du service public (les Greta) pour la formation professionnelle est insuffisante.
- Création de l'université d'été de la communication.

1980/METZ :

« ASSOCIATIONS ET MILITANTS LAÏQUES, DANS LE COMBAT POUR L'ÉDUCATION PERMANENTE AU NIVEAU LOCAL »

Contexte de l'époque : 50 % des élèves ont redoublé au moins une fois à l'entrée en 6^e ; dans les zones « suburbaines », 40 à 50 % des élèves sont réorientés en fin de 5^e vers les CFA, etc. Développement de la privatisation caractérisée par une double ségrégation : idéologique et sociale. Remise en cause des contenus des enseignements de l'histoire, réduction des sciences économiques à des techniques de gestion, etc. La formation professionnelle continue à être dispensée à plus de 90 % par le secteur privé. Regard très critique fait également à l'action sociale qui se manifestait « *essentiellement par des aides à la personne et aux familles (...) garanties minimales, de survie* ». Enfin, virulente critique vis-à-vis de la réforme des collectivités locales qui se voient confier l'action sociale, l'action culturelle, les activités complémentaires de l'école, l'urbanisme et le cadre de vie : « *Sous prétexte de décentralisation, c'est de l'atomisation sociale dont il s'agit : réduction du secteur public, démantèlement des politiques sociales, culturelles et éducatives nationales, accroissement du transfert des charges sur les collectivités locales, renforcement des possibilités d'intervention du secteur du profit, remise en cause, indirectement, des mouvements fédératifs.* »

À ce congrès, la Ligue pointe les risques de cette politique : « **Isoler les associations au niveau local, les neutraliser pour en faire des organisations prestataires de services, techniciennes, récupérer le bénévolat pour le développement de nouvelles formes d'assistance sociale au détriment de pratiques éducatives, transformer les associations en relais du marché des industries culturelles, dresser les associations contre le service public tout en les maintenant sous le contrôle étatique.** »

Le rapport propose le principe de l'élaboration démocratique des politiques culturelles locales. Il faut proposer des orientations et non des modèles. Mener le combat pour la démocratisation de l'action publique. Risque déjà pointé de l'intégration des associations au secteur du marché. « *La Ligue doit devenir un vaste laboratoire de recherche et d'expérimentation sociale.* »

1981 : La Ligue participe à de nombreuses initiatives gouvernementales, mais le décalage est encore grand avec les traditions de l'action publique et les pratiques sociales. Notre proposition de structuration d'un grand service public d'éducation permanente sous la responsabilité du ministère de l'Éducation nationale se heurte à l'organisation de l'État dans des « appareils spécialisés » de la culture, de la formation professionnelle, du sport, de la jeunesse, de la communication, développant chacun des administrations spécifiques et entretenant une division de l'action éducative et culturelle publique.

1980 :

- Marguerite Yourcenar, 1^{re} femme élue à l'Académie française
- Loi Sécurité et liberté

1981 :

- Arrivée de la gauche au pouvoir. Mitterrand Président
- Abolition de la peine de mort
- Création des ZEP
- Rapport de Bertrand Schwartz sur l'insertion des jeunes

1982 :

- 1^{res} lois de décentralisation. Création des régions
- 5^e semaine de congés payés + 39 h
- Projet de loi sur la formation professionnelle

Les activités vacances prennent une grande importance. Elles se modifient profondément, passant de la recherche de tous les moyens permettant aux enfants de partir en colonies de vacances à l'organisation et à la commercialisation de l'accueil de familles dans des centres permanents ou des villages de vacances.

1983/PARIS :

« POUR UNE POLITIQUE NATIONALE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE »

Il faut dégager les moyens nécessaires pour mettre en place un système éducatif donnant à tous les jeunes une formation générale et professionnelle de qualité ; il faut une grande loi d'orientation pour l'unification de tout le système d'éducation. Le rapport soulève plusieurs difficultés à ces ambitions : la mise en place de la décentralisation, l'acculturation de certaines couches populaires, la désertification des campagnes, les difficultés économiques croissantes.

Le rapport retient cinq programmes : l'école et l'action culturelle, les loisirs associatifs des enfants, l'éducation populaire et l'action culturelle, l'éducation des adultes et la communication dans l'éducation permanente.

La volonté gouvernementale de constituer un service public unifié et laïque se heurte à une nouvelle bataille scolaire où la Ligue a des difficultés à se faire entendre. De puissantes manifestations sont organisées dans tout le pays. Mais, sous l'influence des médias, les positions du Cnal sont perçues par l'opinion comme celles d'enseignants défendant des intérêts corporatistes et des positions sectaires ou une volonté de monopole. Devant une importante manifestation nationale de l'enseignement privé, à Versailles, et les réactions de l'opinion, le gouvernement retire son projet de loi et les laïques subissent une nouvelle défaite.

Cette défaite s'inscrit d'ailleurs dans une atonie grandissante du mouvement social et la Ligue rencontre des difficultés à mettre en œuvre plusieurs de ses projets nationaux.

1983 :

- Marche pour l'égalité et contre le racisme (marche des beurs). Création de SOS Racisme
- Victoire de la droite aux municipales.
- Percée du FN à Dreux. Gouvernement Mauroy
- Léopold Sédar Senghor, 1^{er} Africain élu à l'Académie française
- Loi sur l'égalité des sexes dans le travail

1984 :

- Manifestation géante des défenseurs de l'école privée. Échec du projet Savary, abandon du grand service public unifié et laïque de l'Éducation nationale
- Élections européennes : Percée du FN. Recul historique du PCF
- Gouvernement Fabius. Le PCF quitte la majorité
- Loi Avice (organisation et promotion des activités physiques et sportives) : les fédérations sportives agréées participent à l'exécution d'une mission de service public et sont chargées d'organiser la pratique sportive, de former leurs cadres bénévoles, etc.

1985 :

- Démission de Rocard (liée à son refus de la proportionnelle)
- Vote des 1^{res} lois de libéralisation économique amorçant le désengagement progressif de l'État

1986/LILLE : « LAÏCITÉ »

Pour redonner des perspectives à des militants un peu désorientés, le congrès de Lille, en 1986, travaille sur l'actualité de la laïcité et marque un retour aux sources. La Ligue décide de s'ouvrir, notamment par la création des cercles Condorcet, à une volonté de débats de citoyens sur les questions essentielles touchant à la démocratie.

1987 : Création des Cercles Condorcet.

1989/TOULOUSE : « LAÏCITÉ 2000 »

Au congrès de Toulouse, après de larges débats dans les fédérations départementales, **la Ligue considère qu'on ne peut réduire la laïcité à la seule querelle scolaire et se prononce pour une laïcité conjuguant citoyenneté et solidarité dans une véritable démocratie. La résolution finale indiquait :**

« Valeur de civilisation et principe de droit figurant dans la Constitution de la République, la laïcité implique une lutte constante pour la dignité de chaque individu, contre les exclusions et les injustices ; pour la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, elle se traduit, à l'échelle nationale et internationale, en termes de solidarité et de démocratie. Éthique de la diversité, du débat et de la responsabilité individuelle, elle doit être vécue dans ses dimensions sociales, économiques, civiques, culturelles et éducatives. »

1989 : Face aux initiatives visant à garder « la laïcité dans sa pureté », la Ligue organise en novembre 1989, « les Assises de la laïcité plurielle ». La formule sera vivement contestée, y compris à l'intérieur de la Ligue. Cette position était le résultat de longs travaux, conduits depuis plus de quinze ans, non seulement autour de l'idée laïque, mais aussi sur les problèmes de la ville avec la prise en compte de la question sociale, des inégalités et des exclusions, sur les cultures régionales et les cultures minoritaires, avec la reconnaissance du pluralisme culturel.

La Ligue et ses fédérations se mobilisent pour le bicentenaire de 1789, en constituant dans tous les départements les Clef 89 (collectif Liberté, Égalité, Fraternité).

1990 : La Ligue quitte le Ccomçen (Comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'Éducation nationale).

La Ligue a vu d'autres organisations laïques empiéter sur son champ d'activités, notamment dans le domaine des assurances et des vacances. **Face à la stabilisation des moyens publics, elle va rechercher d'autres partenariats pour développer des activités économiques** (et rencontrer l'hostilité des enseignants et l'incompréhension de responsables départementaux de la Ligue).

Devant les concurrences multiples mais aussi parfois à cause d'une gestion hasardeuse, certaines fédérations rencontrent, pour la première fois, de graves difficultés financières. Face à ces difficultés, elles ont tendance à

1986 :

- Législatives pour la 1^{re} fois à la proportionnelle. Le FN entre à l'Assemblée.
- 1^{re} cohabitation Mitterrand/Chirac
- Tchernobyl
- 1^{res} expulsions par charter de Maliens par Pasqua
- Manifestation étudiante contre le projet de loi Devaquet. Mort de Malik Oussekiné
- Le taux de chômage atteint 9,1 % de la population active

1988 :

- L'animation signe sa 1^{re} convention collective et devient une « branche professionnelle »
- Accord de Maignon sur la Nouvelle Calédonie

1989 :

- Bicentenaire de la Révolution
- Affaire du foulard de Creil (Oise). Trois jeunes filles sont exclues du collège
- Municipales : plusieurs villes passent à gauche
- Chute du mur de Berlin

1990 :

- 1^{er} projet web
- Mécontentement des lycéens devant les conditions d'accueil et d'études
- La négation du génocide juif est un délit
- Congrès du PS à Rennes : la gauche se déchire

négliger leur rôle fédératif et à « faire à la place » des associations locales, dans une société où l'assistance et le social prennent une place grandissante. L'action fédérative est, à cette période, supplantée par l'initiative départementale directe et fortement professionnalisée. Le décalage entre le discours et la pratique s'aggrave bien souvent pour des responsables locaux qui, tout en maintenant leur confiance dans la Ligue et l'affiliation de leur association, se sentent moins concernés et participent de moins en moins aux réunions statutaires de leur fédération départementale.

À partir de ces années, on assiste à la multiplication des « programmes fédéraux ».

1992/NANTES : « DÉMOCRATIE 2000 »

Autour d'une « démocratie pour l'an 2000 », la Ligue appelle à « réveiller la citoyenneté » et redéfinit son action pour faciliter l'accès aux connaissances et à la culture afin de construire une authentique solidarité sur tous les territoires urbains, ruraux comme à l'échelle internationale : « *La Ligue poursuivra la sensibilisation de l'opinion à l'accueil solidaire et fraternel des migrations qui vont s'amplifier et à la nécessité d'une Europe citoyenne condition de la paix.* »

L'enracinement de la Ligue au service du projet social impose une évolution de ses pratiques et l'amorce significative d'une transformation de l'institution. Il est donc écrit que « *la reconnaissance du bénévolat, notamment par un statut de l' élu social, doit s'accompagner de la volonté de travailler avec des professionnels locaux pour mieux participer à la mise en place des politiques locales* ». Il est aussi demandé aux fédérations de « *prendre en compte le pluralisme social, professionnel et culturel dans leurs instances : les femmes, les jeunes, les militants issus de cultures de l'immigration...* »

« *Se réveiller d'un sommeil gestionnaire pour retrouver une responsabilité de proximité exigeait qu'un lien actif à tous les niveaux du mouvement fut inventé pour l'indispensable courant de circulation des idées et des actions afin de donner cohésion à l'ensemble.* » Lancement du journal *Les Idées en mouvement*.

1992 : Création du label CED pour les centres de vacances de la Ligue.

1995/CLERMONT-FERRAND : « QUELLE LIGUE POUR QUELLE SOCIÉTÉ ? »

Déjà amorcé au précédent congrès de Nantes, **la Ligue proclame sa volonté de redonner la priorité à la justice sociale** dans une société où les inégalités et les exclusions sociales s'aggravent. Des orientations lucides et ambitieuses sont adoptées autour de trois axes fondateurs et indissociables : favoriser l'accès à l'éducation et à la culture ; renforcer l'engagement civique ; développer sur tous les territoires les liens et l'esprit de solidarité.

90/91 :
Guerre en Irak

1991 :
Fin de l'Union soviétique

1992 :
- Création du 1^{er} navigateur web
- Traité de Maastricht
- Mobilisation contre la réforme universitaire et lycéenne de Jospin
- Sommet de la Terre à Rio
- Scission de la FEN qui donnera naissance à la FSU et l'Unsa-Éducation
- Début du siège de Sarajevo. 1^{re} guerre en Europe depuis 1945

1993 :
- 2^e cohabitation Mitterrand/Balladur
- Privatisation de 21 entreprises
- Loi sur les retraites du privé

1994 :
- Manifestation de jeunes contre le CIP (Contrat d'insertion professionnelle)
- Manifestation contre la loi Falloux
- Génocide au Rwanda

1995 :
Mouvement de grève étudiante qui rejoint le mouvement social des services publics engagé contre le plan de financement de la protection sociale du 1^{er} ministre Juppé

La Ligue milite pour la semaine de 5 jours, intégrant la totalité des temps sociaux de l'enfant.

La Ligue adopte, au cours des assemblées générales qui suivent, « une charte avec des dispositifs spécifiques par grands secteurs d'activités ». Cette dernière précisera les engagements des différents échelons du mouvement, en matière d'organisation et de fonctionnement. Ces engagements seront articulés autour de projets fédéraux déterminant les orientations des fédérations départementales et les conditions de leur mise en œuvre.

1996 : Création d'Animafac.

1997 : Création de la Commission Islam et laïcité.

1998/NANCY :

« POURQUOI ET COMMENT MILITER AVEC LA LIGUE ? »

Le congrès de Nancy, en mai 1998, s'est mobilisé autour de l'action locale, avec la question : « Pourquoi et comment militer avec la Ligue ? » La résolution finale se termine par un appel à faire de l'éducation populaire le ferment d'une société libre, juste et fraternelle. Elle invite à poursuivre l'action autour des priorités en précisant les conditions de leur mise en œuvre : « *Redonner la priorité à l'action locale ; accélérer la transformation des fédérations départementales ; construire le réseau des "Ligueurs" dans la confédération et au-delà ; dégager en commun quelques priorités ; affirmer notre originalité et rendre visible notre ambition et redresser l'espoir.* »

Parmi les priorités : agir avec et pour les habitants en travaillant avec ceux trop nombreux qui connaissent la fragilité économique et sociale : mettre en œuvre une conception laïque de la solidarité ; faire vivre la citoyenneté et réhabiliter le politique ; militer pour l'école, pour réaffirmer l'ambition commune qu'elle représente.

1998 :

- Création du RNJA.
- Création des Rencontres nationales de Rennes.
- Création du Salon de l'Éducation.

1999 :

- Création de Lire et faire lire.
- La Ligue lance l'appel « L'École que nous voulons ».

2001/BORDEAUX :

« ASSOCIÉS POUR QUOI FAIRE ? »

À son congrès, la Ligue invite « à s'associer pour faire vivre l'utopie » et décide de « fédérer autrement » pour permettre aux associations de mieux répondre aux besoins sociaux. **Le réseau se mobilise autour d'un dispositif de relance de la vie fédérative, des modes de communication et de la simplification des procédures d'affiliation et d'assurance.**

1996 :

- Dernier essai nucléaire français
- Sans-papiers de l'Église St-Bernard
- Attentats du RER à Paris

1997 :

- Suspension du service militaire
- Dissolution AN. Retour de la gauche. Jospin 1^{er} ministre
- Création des emplois-jeunes
- La France compte 10,8 % de chômeurs, record depuis la fin des Trente Glorieuses

1998 :

- Mouvement des chômeurs
- Création d'ATTAC
- Violences urbaines au Mirail
- Coupe du monde de foot. La France « black-blanc-beur »

1999 :

- Loi instaurant le PACS
- Loi sur la parité hommes/femmes en politique

2000 :

- Mise en application des 35 heures
- Oui au référendum sur la réduction du mandat présidentiel

2001 :

- Centenaire de la loi 1901
- La traite et l'esclavage reconnus crimes contre l'humanité
- 11 sept : Attentats du World Trade Center
- Égalité professionnelle hommes/femmes

À cette époque, la Ligue se retrouve confrontée à des choix stratégiques : faut-il être une grande fédération menant des actions socioculturelles, organisant des activités, offrant des services variés à des personnes, et cherchant à élargir le nombre d'associations adhérentes ? Ou faut-il s'appuyer essentiellement sur les associations qui souhaitent mettre en œuvre le projet militant, et inviter leurs responsables et les acteurs qui désirent s'y impliquer à être plus ambitieux ?

Le choix est fait d'une « *articulation dynamique des deux* » par le biais de deux lignes : « *Faire de la diversité de la Ligue une force* » et « *développer le projet militant pour affronter les mutations* ».

La Ligue réaffirme que « l'action collective reste le meilleur moyen pour que notre société soit plus juste et plus fraternelle » mais qu'elle doit « adapter son organisation et son fonctionnement » (s'ouvrir à d'autres formes d'engagement, innover, valoriser les militants, redonner du sens à l'adhésion individuel, développer des partenariats, favoriser des services publics locaux).

2001 : Signature d'une charte d'engagements réciproques entre l'État et la CPCA.

2002 : La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente devient la Ligue de l'enseignement. Ses nouveaux statuts permettent à toute personne d'adhérer individuellement sans être obligatoirement membre d'une association locale.

2004/LYON :

« AGIR ET DÉCIDER EN CITOYENS D'EUROPE »

À la veille d'échéances européennes très importantes (qui verra le NON français au Traité européen), la Ligue offre une synthèse sur les défis démocratiques de la construction européenne. Elle soutient par ailleurs le projet de traité européen même si elle a remarqué les imperfections. Et voit dans ce texte un début et non une fin. **Le texte préconise de sortir de l'enfermement économique et juridique. Et de refonder une ambition politique pour l'Europe, pour affiner un pacte social et politique qui permette aux États membres de « vivre ensemble »,** mais pour qu'elle retrouve une dynamique et une capacité à peser sur l'évolution de notre monde. Il est aussi rappelé la nécessité de faire vire la diversité avec une mobilisation en faveur du pluralisme et de la diversité, seule condition de l'exercice effectif de la liberté de conscience (lutte contre les discriminations, laïcité, etc.). « *Il nous faut apprendre à conjuguer nos propres identités au pluriel.* » Position également en faveur d'une Europe sociale, pour des services d'intérêt général...

2004 : Séparation Ufolep/Usep à l'AG de Roman.

2005 :

- Lancement de l'opération « Demain en France ».
- Projet (adopté à l'AG de Lorient) « Refonder l'école pour qu'elle soit celle de tous ».
- Création du Forum civique européen.

- Loi contre les discriminations
- Violences urbaines à Vitry-sur-Seine
- LOLF : loi organique relative aux lois de finances

2002 :

- Passage à l'Euro
- Thème de l'insécurité lors de la campagne présidentielle
- Présidentielle : la gauche éliminée. Duel Chirac/Le Pen
- Loi Perben 1 (établissements pénitentiaires pour mineurs et centres éducatifs fermés)
- Loi LOPSI
- Fondation de l'UMP

2003 :

- Réforme du système des retraites des fonctionnaires. Grève des enseignants durant plusieurs mois, suivie de La Poste et des transports publics
- Création du Conseil français du culte musulman
- Discours de Villepin à l'ONU contre la guerre en Irak
- Création de la Commission Stasi

2004 :

- Élections cantonales et régionales. 20 des 22 régions sont à gauche.
- Loi sur l'interdiction des signes religieux à l'école
- Loi Perben 2 (plaider coupable)
- Création de la Halde
- Création de Facebook

2007/PARIS :

« INDIVIDUALISMES, COMMUNAUTÉS ET DESTIN COMMUN, COMMENT FAIRE SOCIÉTÉ ? »

Suite au choc provoqué par les « émeutes » de banlieues, la Ligue cherche des réponses à la grave crise sociale, politique et culturelle que connaît la France. Le congrès de Paris est un point d'étape avant la rédaction du manifeste « Faire société! » en 2010. Le constat d'alors est sombre : peurs suscitées et entretenues, casse des solidarités institutionnelles remplacées par le marché, affaiblissement des services publics... Un scénario à l'œuvre car nous avons perdu « pour l'instant » la bataille de la circulation de nos idées : celle de « l'ouverture sur la clôture, de la curiosité sur les préjugés, de l'hospitalité sur le rejet, de la diversité sur l'uniforme, de l'ensemble sur les catégories, de l'imaginaire sur le formatage ».

2008 : La Ligue lance une pétition « Sauvegardons la laïcité de la République » après le discours de Nicolas Sarkozy à Latran sur les racines chrétiennes de la France.

2005 :

- Centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État
- Non français au Traité européen
- Mouvements lycéens. Émeutes urbaines en banlieue dans toute la France

2006 :

- Manifestation anti-CPE
- Loi pour l'égalité des chances. Création du service civil volontaire
- Directive « services » dite Bolkestein.
- Hiver : « les enfants de Don Quichotte »
- Célébration de l'abolition de l'esclavage
- Loi DADSI : Droit d'auteur et droits voisins dans la société de l'information

2007 :

- Sarkozy Président.
- Royal battue
- Grenelle de l'environnement
- Lancement de la RGPP (révision générale des politiques publiques)
- Loi sur la récidive des mineurs. Émeutes urbaines à Villiers-le-Bel

2008 :

- Crise financière
- Traité de Lisbonne

2009 :

- Loi sur l'audiovisuel public
- Conflit dans les universités
- Le chômage atteint 9,6 %, un record depuis 2001

2010/TOULOUSE : « FAIRE SOCIÉTÉ »

Le manifeste « Faire société! » est l'aboutissement du travail amorcé au congrès de Paris en 2007. Il rappelle les contradictions de notre pays depuis plusieurs années : « *Un des plus hauts niveaux de vie du monde et le pays le plus pessimiste d'Europe, une des protections sociales les plus complètes et l'augmentation du nombre de travailleurs pauvres, les services publics les plus étendus, des institutions publiques ancrées et le sentiment croissant d'une inégalité d'accès des habitants aux biens communs de plus en plus nombreux.* »

Et la crise de confiance sociale, culturelle et politique qui s'est installée.

Le rapport rappelle que l'unité de notre société réside dans sa diversité, pas contre elle. **Faire société, c'est reconnaître ses composantes, c'est rétablir la confiance des individus, et faire reculer les peurs.**

Quatre domaines sont jugés prioritaires : une politique de reconnaissance, la recomposition de l'action publique, le renouvellement des pratiques démocratiques, et de nouvelles solidarités dans la société des individus qui doivent faire vivre entre eux quatre générations.

Si nous voulons des acteurs de notre Manifeste, il faut « *revenir aux sources de notre travail : comprendre le monde tel qu'il est pour ne pas s'y laisser prendre. La finalité d'un mouvement d'éducation populaire : combiner révolte et aspiration* ».

2010 : Appel de Bobigny. Pour la première fois depuis 1972, les principaux acteurs de l'éducation (associations d'éducation populaire, élus locaux, parents d'élèves, mouvements pédagogiques, syndicats) ont présenté les grands axes d'un projet national pour l'enfance et la jeunesse.

2010 :

- Début de la guerre civile en Syrie
- Élections régionales. Abstention record
- Mouvement social contre la réforme des retraites
- Loi interdisant le port du voile intégral en France
- Loi instaurant le service civique

2011 :

- Fukushima
- Loi LOPPSI 2
- Majorité à gauche au Sénat pour la 1^{re} fois de la V^e République

2012 :

- Hollande Président
- Printemps arabe

2013/NANTES : « UN AVENIR DE L'ÉDUCATION POPULAIRE »

Le congrès de Nantes précise les conditions de la mise en œuvre du Manifeste « Faire société! ». Parmi les propositions pour renouveler l'éducation populaire : réfléchir au contenu d'un socle éducatif, culturel et civique, participer à l'accompagnement et l'animation des projets éducatifs de territoire, promouvoir une redéfinition des conditions d'agrément Cnaecep, renforcer notre présence dans le champ de la formation professionnelle, systématiser l'utilisation des outils de participation dans les activités associatives, militer pour que l'état des programmes scolaires et de leur évaluation soit desserré, renforcer notre appartenance à l'ESS, moderniser les formations au BAFA/BAFD, revendiquer la création d'un statut de volontariat de l'animation, proposer que les démarches de formation citoyenne suivies par des jeunes lycéens ou étudiants puissent être valorisées dans les dossiers scolaires, mieux adapter nos espaces d'engagement aux attentes et aux aspirations des jeunes...

2014 : Charte d'engagements réciproques entre l'État, les représentants des collectivités territoriales et le Mouvement associatif.

2013 :

- Loi pour le Mariage pour tous
- Loi pour la Refondation de l'école de la République
- Démission de Cahuzac
- Annonce de Peillon sur le retour de l'enseignement de la « morale laïque » (enseignement moral et civique)

2014 :

- Élections municipales
- Démission d'Ayrault
- Valls 1^{er} ministre
- Pacte de solidarité
- La droite retrouve la majorité au Sénat. Élus FN

2015 :

- Attentats Charlie Hebdo/Épicerie Casher
- Mobilisation de l'école pour les valeurs de la République
- Le service civique devient universel
- Réforme du collège
- Nouveau socle de connaissances, de compétences et de culture
- Élections départementales. 66 départements à droite (sur 88 en jeu). Score historique du FN
- Loi NOTRe: 3^e volet de la réforme territoriale
- Crise des réfugiés/migrants
- Les premières enquêtes d'opinion placent le FN en tête dans plusieurs régions pour les élections régionales

Laique et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de près de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale.

Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets.

Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi.

Rejoignez-nous...

.....

**LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
APRÈS MAI 68, LES DATES CLÉS
Document de travail**

.....

Secteur communication de la Ligue de l'enseignement
3 rue Récamier 75341 Paris cedex 07
Tél. : 01 43 58 97 05
Courriel : aioannides@laligue.org

www.laligue.org